SOUPAPE DE SÛRETÉ
Watts

174

174 - **A ouverture instantanée. Effet "Pop". Corps en bronze.**



APPLICATIONS
- Protection de toutes installations collectives pour chauffage et eau chaude sanitaire.
- Eau et air comprimé.

PARTICULARITÉS
- Fabricant : WATTS.

CONSTRUCTION
- Corps en bronze taraudé à orifices égaux.
- Clapet et membrane en EPDM.

CARACTÉRISTIQUES
- Levier de relevage pour chasse.
- Tarages standard non modifiables : 3, 4, 5, 7 et 10 bar. Nous consulter pour autres tarages.
- Débits calorifiques : voir tableau des débits calorifiques exprimés en kW et contrôlés avec 20 % de surpression.

CONDITIONS DE SERVICE
- Température : 110°C.

RECOMMANDATIONS
L'arrêt du 04-12-1998 a étendu les exigences de vérifications périodiques des appareils à pression aux soupapes de sûreté qui les protègent. Ce texte concerne tous les équipements à pression réglementés, qu'ils soient à pression de gaz ou de vapeur.

Toutes les soupapes concernées doivent faire l'objet d'une surveillance périodique par l'exploitant, en principe calée avec la vérification périodique des appareils. L'exploitant doit justifier que les soupapes utilisées sont correctement dimensionnées, adaptées aux conditions de service et maintenues en état d'assurer leur fonction.

Pour les appareils dont le produit "pression x volume" excède 3 000, un retarage ou un remplacement est à prévoir lors du renouvellement de l'épreuve.

DÉBITS CALORIFIQUES

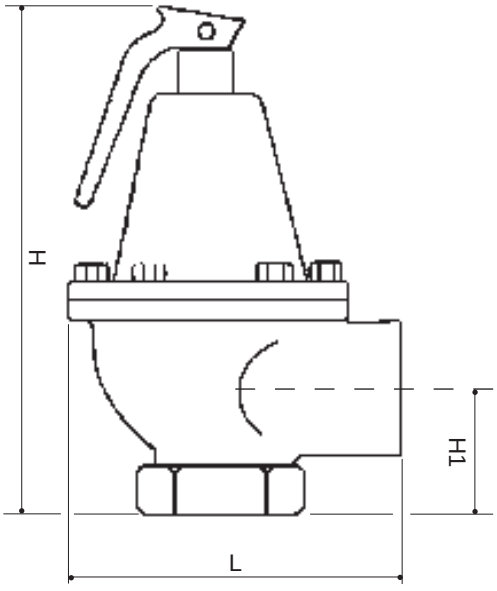
	Ø	20x27	26x34	33x42	40x49	50x60
Tarage	3	244	-	-	-	-
	4	306	-	-	-	-
	5	366	-	-	-	-
	7	493	728	1279	1537	2521
	10	688	1017	1786	2147	3522

*Unité de débit : kW

COTES D'ENCOMBREMENT

Ø	20x27	26x34	33x42	40x49	50x60
L	64	76	121	124	159
H	130	146	213	229	295
H1	31	37	53	62	74
Poids*	0,7	1,4	2,8	3,3	6,2

*Unité de poids : kg



EC-FICHETEC\174/ 07-2014

Fiche technique réalisée à partir des spécifications communiquées par le fournisseur.
Les photographies, dessins ou schémas présentés dans nos catalogues et documentation sont purement indicatifs et ne constituent en aucun cas un engagement de notre part.